

ECOSLOPS RENFORCE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES EN SIGNANT LES WOMEN'S EMPOWERMENT PRINCIPLES (WEPS) DES NATIONS UNIES

Paris, 15 novembre 2021

Ecoslops, la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire, annonce aujourd'hui être signataire des Women's Empowerment Principles (WEPs).

Ce programme, initiative d'ONU Femmes et du Pacte mondial des Nations Unies, est un ensemble de principes offrant conseil aux entreprises sur la façon de promouvoir l'égalité des sexes et le développement professionnel des femmes. Les WEPs sont basés sur les normes internationales du travail et des droits humains, et s'appuient sur l'intérêt et la responsabilité des entreprises dans l'égalité hommes-femmes.

La signature de ces principes constitue un engagement officiel de la direction et marque le premier jalon de la mise en place du plan 2021-2023 de la société en faveur de l'égalité hommes-femmes au sein du Groupe et de la promotion des métiers de l'industrie auprès des femmes. Ecoslops confirme ainsi sa volonté de faire bouger les lignes et rejoint une communauté de plus de 3 000 entreprises engagées en faveur de l'égalité entre les sexes.

Vincent Favier a déclaré à cette occasion : « La signature des WEPs s'inscrit dans le prolongement de la politique menée par le groupe pour favoriser le recrutement des femmes, car nous sommes convaincus que la diversité et la mixité au sein d'une entreprise sont gages de performance. Les femmes bénéficient dans le groupe d'une égalité salariale à poste égal, mais représentent aujourd'hui moins de 25% de nos effectifs, ce qui est représentatif du nombre de candidatures reçues lorsque nous recrutons, c'est-à-dire pas assez. Nous souhaitons contribuer à développer leur présence au sein du groupe et dans le secteur industriel en général, et nous assurer que nos partenaires et fournisseurs sont en accord avec ces principes à travers la politique d'achats responsables qui sera mise en place fin 2021. »

In support of

**WOMEN'S
EMPOWERMENT
PRINCIPLES**

Established by UN Women and the
UN Global Compact Office

Pour contribuer à l'augmentation de la place des femmes dans la filière, Ecoslops a encouragé sa responsable du développement durable, Emilie Dehu, à adhérer à l'association française de WISTA International (Women's International Shipping & Trading Association) qui compte 4000 femmes dans 54 pays. La mission de WISTA est de rassembler et de soutenir les femmes ayant des postes à responsabilités dans le secteur maritime. L'association

WISTA France anime une communauté composée de 150 membres basées à Paris et dans les villes portuaires pour faciliter à la fois l'échange de contacts, d'informations,

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

partager les expériences et expertises, et développer les relations d'affaires entre les membres, tout en permettant le développement professionnel des membres.

Marie Noelle Tiné-Dyèvre – Présidente de WISTA France a déclaré : « Notre association représente la diversité des secteurs de la filière maritime et reflète la place des femmes dans cette filière. Je me réjouis de compter une nouvelle membre comme Emilie Dehu, représentante d'Ecoslops au sein de notre communauté, et je tiens à remercier son dirigeant Vincent Favier de soutenir sa démarche d'adhésion. Je suis convaincue que c'est tous ensemble, hommes et femmes, que nous pourrions favoriser la mixité et l'égalité professionnelle. Bravo à Ecoslops pour son engagement ! »

Une initiative des Nations Unies

Les WEPs visent à donner un cadre aux entreprises pour atteindre l'objectif de développement durable n°5 sur l'égalité des sexes du programme 2030 des Nations Unies.

Les 7 principes des WEPs :

1. Avoir une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau de l'entreprise.
2. Traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail – respecter et appuyer les droits de l'homme et la non-discrimination.
3. Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes.
4. Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes.
5. Mettre en œuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing.
6. Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communautaires et à la mobilisation.
7. Mesurer et faire rapport publiquement sur les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes.

Ecoslops respecte d'ores et déjà les trois premiers principes de cette charte et s'engage à développer les autres principes au cours de son plan 2021-2023.

A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME, et FCPI

Contact Relations investisseurs : ir@ecoslops.com - 01 83 64 47 43

Ecoslops fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement.